

DEPARTEMENT VAUCLUSE
ARRONDISSEMENT APT
DELIBERATION N°2012/024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
  
DU SYNDICAT DU CABEDAN NEUF  
3, Fbg des Condamines  
84300 CAVAILLON

**SEANCE DU 12 DECEMBRE 2012**

SYNDICS TITULAIRES	6
QUORUM	4
SYNDICS PRESENTS	5
VOTES POUR	5
VOTES CONTRE	0
ABSTENTIONS	0

**PRESENTS :** Mr Dominique Pierre Président  
Syndic titulaire : PONCET Norbert – CALVIERE Gérard  
excusés GUEYTTE Thierry- PELISSIER Laurence - PECOULT Jocelyn  
Syndic suppléant : DEVINE Marc - OLIVIER Denis  
Excusé : LIENS Edmond

L'an deux mille douze et le douze décembre, la Commission syndicale du syndicat s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

**Objet :**

INTEGRATION DE PARCELLES AU PERIMETRE

=====

**Le Président expose :** le syndicat a reçu une demande de raccordement sur la commune de Robion dont la parcelle est à raccorder sur le réseau sous pression existant.

La parcelle concernée est la AZ 97 dont la surface est de 1066 M2 qui appartient à Mr CRETINON La surface totale intégrée étant inférieure à 7% de la totale du périmètre (882 Ha), le syndicat est amené à se prononcer sur l'intégration de ces parcelles dans le périmètre de l'association.

**Oui l'exposé du Président :** la commission syndicale approuve l'intégration de la parcelle dans le périmètre de l'association et décide de soumettre cette décision à l'approbation de Monsieur le Préfet de Vaucluse.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme

Le Président  
Mr DOMINIQUE Pierre